RENCONTRES SCIENCES-SOCIÉTÉ POUR DES SOLIDARITÉS ALIMENTAIRES

22 & 23 septembre 2022, Montpellier

RESTITUTION DES ATELIERS

Chaire Unesco Alimentations du monde, février 2023

SOMMAIRE

Avant-propos

page 2

Atelier 1 – Les postures de recherche

page 3

Atelier 2 – Sécurité sociale de l'alimentation

page 6

Atelier 3 – Diagnostic et suivi-évaluation

page 9

Atelier 4 – Politiques publiques de territoire

page 12

AVANT-PROPOS

Ce document propose une **synthèse des échanges** qui se sont tenus lors de quatre ateliers organisés dans le cadre des rencontres sciences-société « Pour des solidarités alimentaires » organisées par la Chaire Unesco Alimentations du monde à Montpellier les 22 et 23 septembre 2022.

Ces ateliers avaient pour objectif d'**interroger la contribution de la recherche** sur différents sujets liés à la lutte contre la précarité alimentaire et à l'amélioration de l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous. Ils ont en particulier porté sur :

- les postures de recherche à privilégier dans le cadre de terrains menés auprès de personnes vivant des situations de précarité ;
- la Sécurité sociale de l'alimentation ;
- le diagnostic de la précarité alimentaire et le suivi-évaluation des actions ;
- les politiques publiques territoriales de lutte contre la précarité alimentaire.

Chaque atelier a réuni **entre 20 et 60 participant·e·s.**

Les ateliers se sont organisés sous des **formats hybrides** à mi-chemin entre le brainstorming, le world café et la « boule de neige ». Différentes sous-thématiques, détaillées dans les pages suivantes, ont émergé de chacun d'entre eux.

Bonne lecture.

ATELIER 1

Les postures de recherche

OBJET DE L'ATELIER

▸ Mettre en évidence les particularités de la recherche appliquée aux situations de précarité alimentaire

1/ RÔLE DE LA RECHERCHE

En lien avec les enjeux de lutte contre la précarité alimentaire, la recherche permet de :
- « **rendre visible l'invisible** », dans une perspective de valorisation des savoirs
- **donner du recul** aux acteur·rice·s engagé·e·s sur le terrain
- **renforcer la légitimité** des pratiques des personnes, des initiatives de solidarité, etc.

2/ CONTRAINTES DE TEMPORALITÉ

Il existe un paradoxe entre l'urgence d'un terrain qui change vite (en lien avec les besoins des publics) et la temporalité de la recherche qui s'inscrit dans un temps long (recherche de financements, construction des questions de recherche, enquêtes et analyses, etc.). **Comment envisager des protocoles de recherche plus souples ?**

3/ MÉTHODES D'ENQUÊTE

Une diversité de méthodes à mobiliser et adapter pour **réduire la distance** avec celles et ceux avec qui on cherche à collaborer **dans une perspective de recherche-action** (et non de recherche, puis action) :
- l'observation qui peut aller jusqu'à l'immersion dans un terrain « précaire » amenant au partage d'une expérience commune ; attention car tout le monde n'est pas outillé pour aller sur tous les terrains ;
- les entretiens pour saisir les discours ; attention car ce ne sont pas des situations sociales neutres (peuvent renvoyer aux entretiens avec des assistantes sociales, les services de police, etc.) ; risque de venir renforcer une distance ;
- idée de développer une boîte à outils qui permette aux chercheur·se·s de ne pas rester « neutres » dans la mise en œuvre des méthodes d'enquête.

ATELIER 1

Les postures de recherche

4/ POSTURE DE RECHERCHE

Une attention particulière à porter à sa posture en tant que chercheur·se dans le cadre d'une recherche menée auprès de personnes en situation de précarité : elle n'est pas neutre et nécessite de se « situer » par rapport au contexte d'enquête.

Ne pas se situer « au-dessus » des personnes

- Se placer dans une perspective de participation citoyenne dans laquelle les chercheur·se·s font partie de la cité, au même titre que les personnes rencontrées.
- Adapter le vocable (ne plus parler de « remontées terrain » par exemple) pour ne pas renvoyer les personnes enquêtées à une position inférieure.
- S'inspirer des postures en travail social : faire « avec » (pas « pour ») en partant de ce que les gens ont à dire.
- Respecter le cadre de sociabilité des terrains.

Co-construire les savoirs

- Garder un cadre de connaissances des chercheur·se·s **ouvert sur le terrain** et se laisser remodeler par celui-ci.
- **Sortir de la théorie** et trouver des personnes ressources (qui vivent les situations) pour aider à « mettre du sens ».
- Trouver un **espace de liberté « hors institution »** pour les chercheur·se·s.
- **Eclaircir les positions et croyances** de l'autre (chercheur·se/personne).

Définir les contreparties

- Pour instaurer une **relation plus égale** avec les personnes et acteur·rice·s de terrain.
- Avoir conscience qu'il est **difficile de demander du temps** alors que les gens n'en ont pas (leur temps n'est pas payé pour l'enquête).
- **Se mettre en dette**, l'accepter et accorder de la valeur pour créer une réciprocité dans l'échange.

ATELIER 1

Les postures de recherche

5/ TRADUCTION

- Enjeu de rendre compte sans trahir la parole des personnes.
- **S'appuyer sur les personnes ressources** vivant les situations pour faire cette traduction.
- Traduction des résultats auprès de **plusieurs publics** (personnes, praticien·ne·s, institutions).
- Les chercheur·se·s font de la traduction à plusieurs niveaux, entre les mots de la recherche et ceux du terrain, mais pas seulement : **posture de « tiers-lieur »**, démarche d'aller vers les mouvements sociaux et les institutions.

6/ ATTENTES ET INQUIÉTUDES

- Besoin des chercheur·se·s pour **construire du plaidoyer** et élargir le regard.
- **Inquiétudes sur les violences réciproques** inhérentes au sujet (pour les structures, les personnes, les chercheur·se·s) : les reconnaître pour les réduire.

©Pixabay / Vitor Dutra Kaosnoff

ATELIER 2

Sécurité sociale de l'alimentation

OBJET DE L'ATELIER

▸ Identifier les attentes vis-à-vis de la recherche pour appuyer le développement de la Sécurité sociale de l'alimentation

1/ PROJET NATIONAL

La **Sécurité sociale de l'alimentation** (SSA) est un projet qui vise à donner **à toutes et tous**, par le biais d'un budget alimentaire versé mensuellement, un accès à des produits alimentaires **de qualité conventionnés, choisis démocratiquement**.
Un collectif du même nom existe et travaille à ce que le projet voit le jour.
En plus d'instaurer une **justice sociale** vis-à-vis de l'accès à l'alimentation, la SSA pourrait aussi constituer un outil majeur de **transformation et de démocratisation du système alimentaire**.
A divers niveaux, la recherche peut accompagner les acteur·rice·s impliqué·e·s sur le projet dans la mise en œuvre de la SSA.

Modéliser les effets de la SSA aux échelles des ménages, acteur·rice·s, territoires, etc., des points de vue qualitatifs et quantitatifs.

Justifier l'intérêt d'une SSA au travers de l'analyse comparative des coûts (en €) sociaux, environnementaux, de santé et économiques entre le système actuel (en intégrant le « coût bénévole » de l'aide alimentaire) et la SSA.

Accompagner la mise en œuvre de la SSA

- Identification des blocages/ leviers institutionnels (français, européens, etc.).
- Étude de ce qui est réalisé à l'international pour s'en inspirer.
- Étude sur les modèles de conventionnement.
- Étude de la réorganisation institutionnelle nécessaire pour articuler la SSA avec les autres politiques.
- Étude des chemins de transition empruntés par différent·e·s acteur·rice·s.
- Lien avec les initiatives locales de SSA : comment la recherche sur ces initiatives peut nourrir la proposition nationale ?
- Argumentaire en faveur d'un droit à l'expérimentation (levée des blocages légaux).

ATELIER 2

Sécurité sociale de l'alimentation

2/ DYNAMIQUES DÉMOCRATIQUES

La mise en œuvre d'une Sécurité sociale de l'alimentation repose sur des dynamiques démocratiques résultant d'un certain nombre de partis pris.

Formes organisationnelles du conseil citoyen

- Par quel processus se forme le conseil citoyen ?
- Est-il constitué de mangeur·se·s uniquement ou intègre-t-il aussi des acteur·rice·s du système alimentaire (tel·le·s que les producteur·rice·s) ?
- Quelles formes peut-il prendre ? Quels impacts sur la dynamique démocratique ?
- Etat de l'art sur l'**indépendance des instances démocratiques** vis-à-vis des réseaux d'influence de lobbying ; comment la garantir ?

Gestion du cadre de prise de décision

- Favoriser un **cadre de prise de décision « large »** fondé sur les principes de démocratie représentative, d'approches délibératives, de consensus par principe de non objection ;
- Question de l'information, de la participation active et de la place du numérique ;
- **Gestion des conflits** : processus créé en amont ou alors agir sur le moment ?

Rôle de la recherche

Plusieurs attentes vis-à-vis de la recherche :

- inventorier/formaliser les **outils et processus d'éducation populaire** pour assurer la réplicabilité et la pérennisation du modèle (et garde-fous) ;
- mettre en avant les leviers qui modifient les trajectoires individuelles des personnes en situation de précarité / appui social de l'accompagnement ;
- valoriser des **expérimentations participatives** : capitalisation d'un ensemble d'expérimentation en perspective d'un essaimage ;
- produire une analyse des dynamiques démocratiques et de la façon dont elles peuvent se nourrir les unes les autres ;
- préciser la **place de la grande et petite distribution** dans les expérimentations de SSA ;
- documenter les **processus de conventionnement** et les présupposés sur lesquels ils s'appuient (ancrage dans les circuits courts) ;
- produire un **schéma clair de la SSA** et des modes de conventionnement : modèles/scenarios concrets pouvant donner lieu à des expérimentations.

ATELIER 2

Sécurité sociale de l'alimentation

3/ ÉVALUATION DES EXPÉRIMENTATIONS LOCALES

Les dimensions de l'évaluation

- Suivre les effets des expérimentations sur :
    - les **attentes**, aspirations, satisfaction des besoins des personnes concernées par les précarités ;
    - la **précarité alimentaire** (et faire le lien avec les autres précarités) ;
    - la **répartition de la valeur** au sein des filières ;
    - l'**environnement** (pratiques agricoles plus vertueuses) ;
    - les **emplois** du système alimentaire ;
    - la **gouvernance** au sein de l'initiative ;
    - la **démocratie alimentaire** (participation citoyenne, pouvoir d'agir, sensibilisation aux enjeux de précarité, diffusion des discours) ;
    - les **structures publiques** (discours et actions effectives)
- Bien situer/peser l'**adéquation** de ce qu'on évalue pour les différents acteur·rice·s (l'évaluation ne signifiant pas la même chose selon les acteur·rice·s).
- Être attentif aux **limites** et effets indésirables de ces initiatives : ratio coût/ bénéfice (bénévolat, souffrance, burnout, temps passé à répondre à des AAP).

Les méthodes d'évaluation

- Avoir **deux niveaux** d'évaluation des expérimentations locales :
    - un premier qui permet de comparer les initiatives (tout en tenant compte des spécificités) ;
    - un second qui entre dans le détail du fonctionnement des initiatives.
- Surveiller des **indicateurs existants** en lien avec la précarité alimentaire.
- Prendre en compte la **typologie du territoire** (ville/campagne).
- Créer un **socle d'autoévaluation** commun (kit d'outils simples et abordables).
- Objectiver une **démarche de mobilisation de la recherche** (comment les acteur·rice·s peuvent-ils·elles aller solliciter la recherche ?).
- Développer une **coopération de suivi scientifique** nationale bien identifiée (consortium).
- Avoir une attention sur les données « sensibles ».
- Prendre en compte les **besoins en ressources humaines** pour mener l'évaluation.
- Prévoir des **livrables simples et accessibles** pour toutes les parties prenantes et en l'occurrence les acteur·rice·s de terrain (enjeux de vulgarisation, visée opérationnelle).

Temporalité de l'évaluation

- À quel moment la recherche intervient-elle : sur quelle durée, à quelle fréquence, à partir de quand (quel t0 : état des lieux) ; attentio car tous les moyens ne sont pas forcément à disposition au moment du lancement.

Les enseignements tirés de l'évaluation des expérimentations locales de Sécurité sociale de l'alimentation peuvent alors nourrir les réflexions du projet national.

ATELIER 3

Diagnostic et suivi-évaluation

OBJET DE L'ATELIER

▸ Recenser les « bonnes pratiques » de collaboration recherche-société dans les démarches de suivi-évaluation

1/ DIAGNOSTIC DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : AU-DELÀ DES CHIFFRES, DÉVELOPPER DES APPROCHES QUALITATIVES

Actuellement, la précarité alimentaire est appréhendée au travers de données chiffrées fournies par les structures d'aide alimentaire. Or, ces données ne permettent pas à elles seules d'établir un diagnostic satisfaisant de la précarité alimentaire d'un territoire (voir encadré ci-contre).

L'une des pistes identifiées pour améliorer ce diagnostic est de **compléter l'analyse des données chiffrées par un recueil de données qualitatives** recueillies par le biais d'entretiens semi-directifs. En révélant les parcours de vie des personnes concernées, ces données permettent de mettre en lumière la diversité des situations de précarité alimentaire.

Une autre piste consiste à **croiser entre elles les données obtenues à différentes échelles** (territoires administratifs, bassins de vie, initiatives, individus).

« Nombre de repas distribués » ou « nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire » : des données quantitatives fournies par les associations à interpréter avec prudence :

- elles ne prennent pas en compte les situations de non-recours ;
- elles ne concernent pas les zones dépourvues de dispositifs d'aide ;
- elles ne renseignent pas sur les facteurs de précarité alimentaire ;
- elles ne se basent pas toujours sur les mêmes méthodes de comptage.

Point de vigilance

ne pas multiplier les enquêtes auprès des personnes concernées et des structures de solidarité alimentaire afin de limiter le risque d'épuisement des personnes sollicitées.

ATELIER 3

Diagnostic et suivi-évaluation

2/ ORGANISER LA COLLABORATION ENTRE ACTEUR·RICE·S, CHERCHEUR·SE·S ET PERSONNES CONCERNÉES POUR LE DIAGNOSTIC ET LE SUIVI-ÉVALUATION

Tant la phase de diagnostic que le processus de suivi-évaluation de dispositifs de solidarité alimentaire doivent faire l'objet d'une **démarche concertée** de bout en bout entre les acteur·rice·s du territoire, le monde de la recherche et les personnes en situation de précarité alimentaire.
Plusieurs principes permettant de favoriser cette démarche ont été identifiés.

1/ Organiser des rencontres tout au long du processus de suivi-évaluation

Des rencontres entre acteur·rice·s et des parties prenantes du projet (dont chercheur·se·s et décideur·se·s) pour :

- construire un langage commun ;
- assurer une **transmission réciproque** des savoirs ;
- s'approprier les méthodologies.

2/ Mettre en place des indicateurs de suivi pour :

- rendre compte de l'**avancée** du projet ;
- garantir la **transparence** de la démarche ;
- **valoriser le travail** des parties prenantes.

3/ Solliciter la recherche pour co-construire les méthodes de suivi-évaluation

Les structures de solidarité alimentaire manquent souvent de temps, de savoirs et de compétences pour évaluer les impacts de leurs actions (notamment sur la dignité ou le pouvoir d'agir) ; **plusieurs demandes sont faites à la recherche** pour favoriser cette démarche concertée :

- revue de littérature sur les **outils existants** pour évaluer les actions menées ;
- co-création d'un **référentiel commun d'évaluation** (sous forme d'outil, d'indicateur, d'observatoire) avec les acteur·rice·s et les personnes, et accompagnement dans sa mise en œuvre ;
- mise en lien des données chiffrées avec les **témoignages** des personnes concernées et des partenaires ;
- évaluation du **temps de travail** requis par les démarches favorisant le pouvoir d'agir des personnes.

La réponse à ces différents besoins passe par une diversification des formes de collaboration entre la recherche et le monde associatif (par le biais de financements dédiés, de thèses Cifre, etc.).

ATELIER 3

Diagnostic et suivi-évaluation

3/ RESTITUER LES RÉSULTATS DE RECHERCHE

En plus d'une démarche « d'aller vers », les enquêtes de diagnostic et de suivi-évaluation doivent s'inscrire dans une démarche de « revenir vers » pour restituer les résultats auprès des différentes parties prenantes et des personnes interrogées.

- Ce temps de restitution doit être **pris en compte dans le calendrier** du projet dès le début de celui-ci ; ne pas le prendre peut générer de la frustration et du désengagement.
- Les supports de restitution font l'objet d'une **communication adaptée**, tant au niveau du langage (sortir du langage scientifique) que de la langue (proposer d'autres langues que le français), pour garantir la bonne compréhension des acteur·rice·s et personnes.
- Les modalités de partage de résultats « sensibles » doivent faire l'objet d'une réflexion en amont de la restitution.
- L'accès aux résultats doit être assuré à toutes et tous, au-delà des droits d'auteur·rice·s. Pour les publications scientifiques, anticiper sur l'accessibilité qui peut être contrainte dans le cadre de revues payantes.

ATELIER 4

Politiques publiques de territoire

OBJET DE L'ATELIER

▸ Expliciter les facteurs-clé de succès de politiques publiques d'accès à une alimentation de qualité et les liens entre recherche et pouvoirs publics

1/ IMPLICATION DES ACTEUR·RICE·S SOCIAUX·LES ET MÉDICO-SOCIAUX·LES DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Les acteur·rice·s du champ social sont encore insuffisamment mobilisés dans la construction de politiques alimentaires de territoire. Sur les enjeux d'accessibilité à une alimentation de qualité, ils sont pourtant en contact direct avec les personnes les plus en difficulté ; leur implication dans les phases de diagnostic, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de politiques alimentaires apparaît donc indispensable.

1/ Avoir une meilleure connaissance des acteur·rice·s du champ social, de leur échelle d'intervention et de leurs attentes

- Connaître la diversité d'acteur·rice·s sociaux·les et médico-sociaux·les du territoire et répertorier leurs différentes modalités d'intervention.
- Comprendre l'historique et les jeux d'acteurs à l'œuvre sur le territoire.
- Recenser les attentes des acteur·rice·s sociaux·les (direction et CA institutionnels) et des travailleur·se·s sociaux·les.
- Avoir conscience des contradictions dans les échelles d'intervention entre Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et action sociale.

2/ Reconnaître la légitimité des travailleur·se·s sociaux·les à sortir de leur champ d'intervention et de s'emparer des enjeux alimentaires

3/ Intégrer les acteur·rice·s sociaux·les dans la gouvernance des PAT pour aller vers plus de co-construction

- Ouvrir la gouvernance dans les démarches de diagnostic/mise en œuvre/suivi-évaluation.

4/ Lever les freins à l'implication concrète des acteur·rice·s sociaux·les

- Lever les freins dans leur diversité (budgétaires, de temps/gestion de l'urgence, etc.).
- Développer la coopération et l'entraide autour d'actions concrètes.

ATELIER 4

Politiques publiques de territoire

2/ TRANSVERSALITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'alimentation est une question multidimensionnelle qui s'organise au travers une diversité de politiques publiques dont l'articulation aux échelles locales est indispensable pour soutenir l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité.

Diagnostic

- Les échelles du diagnostic des **différents axes d'un Projet Alimentaire Territoirial (PAT)** ne sont pas forcément compatibles entre elles (entre les volets « agricole » et « social » par exemple) : besoin de dépasser le format PAT selon les contextes locaux.
- L'**échelle du département** est pertinente pour l'action sociale mais pas forcément sur le diagnostic (diversité des territoires infra-département) : travailler sur un diagnostic quantitatif à l'échelle départementale mais aussi sur du qualitatif aux échelles infra-département.
- Le département a plusieurs compétences (social, santé, etc.) mais les politiques **manquent de transversalité** ; un diagnostic qualitatif permettrait de gagner en transversalité.
- Que faire des diagnostics (qui demandent beaucoup de moyens éventuellement au détriment de l'action) ?

Échelle d'action

- Le PAT vient percuter le fonctionnement des collectivités à l'échelle administrative et des compétences.
- Si l'échelle d'action est le bassin de vie, la recherche peut jouer le rôle d'**agent de transversalité**, notamment pour aller chercher de nouveaux acteurs d'ordinaire peu associés.
- Les porteur(s) extérieur(s) permet(tent) parfois de recréer des liens entre les acteur·rice·s d'un territoire.
- L'interconnaissance des PAT locaux a-t-elle un intérêt ?

Démocratie alimentaire

- Enjeu de mener l'action à l'**échelle des bassins de vie** :
  - quid des différentes compétences apportées par les villes et métropoles ?
  - quel financement de l'action ? Contrats de ville ? Bailleurs sociaux ?
- Il y a un besoin de **retours d'expérience** mais déjà trop de sollicitations pour les structures autour des PAT.
- Nécessité de travailler les différentes échelles selon les axes du PAT.
- Construction d'une démocratie alimentaire : voir comment les expérimentations permettent de **mobiliser autour d'enjeux locaux** des acteur·rice·s tel·le·s que citoyen·ne·s et élu·e·s (cf. projets de SSA).

ATELIER 4

Politiques publiques de territoire

3/ ARTICULATION ENTRE INITIATIVES CITOYENNES ET POLITIQUES PUBLIQUES

Plusieurs enjeux, questions et pistes de réflexion.

1/ Suivre, chiffrer, évaluer, mesurer les démonstrateurs/ expérimentations intersectoriels ; caractériser les effets, les impacts, les « coût efficacité » des initiatives.

2/ Créer un espace de dialogue, d'interconnaissance, de confiance entre initiatives et politiques publiques.

3/ Co-construire une vision commune pour une politique réellement partenariale.

4/ Évaluer la réalité du coût de l'aide alimentaire pour les collectivités.

Questions

Des initiatives aux pouvoirs publics

- Crainte que les initiatives ne soient récupérées par les politiques publiques.
- Beaucoup d'initiatives émergent : comment les politiques les accompagnent et les financent (« saupoudrage » ou choix entre ces différentes initiatives) ?
- Plus largement, **comment financer** les initiatives selon les différents modes de financement qui existent ?
- Place des initiatives dans la **gouvernance** : à quel(s) niveau(x) ces initiatives participent aux PAT ?

Des pouvoirs publics à la recherche

- Les outils conçus par la recherche pour évaluer l'efficacité des actions doivent fournir des indicateurs et des **démonstrateurs** aux collectivités pour mesurer l'impact et les externalités des initiatives.
- La recherche peut aider à **aborder les enjeux de manière transversale** et à identifier des facteurs clé de succès.
- Quel **impact de la défiscalisation** en Occitanie ?

Pistes de réflexion

- **Favoriser le développement local** endogène et la coopération (consortium).
- **Mettre en réseau des acteur·rice·s** plutôt qu'en concurrence.
- Accompagner à la **recherche de financement**.
- Articuler n'est pas que concerter, c'est la définition d'une **vision partagée** commune :
  - apprendre à travailler ensemble ;
  - apprendre la réalité des autres/pédagogie/ expliquer ce que la collectivité peut apporter.
- **Expérimenter** plutôt que diagnostiquer.

Chaire Unesco Alimentations du monde, février 2023

Plus d'informations sur les Rencontres Solidarités Alimentaires sur https://www.solidarites-alimentaires.org/